

Communiqué de Presse

Direction de la Communication

Réf: 108f10

Tél. +33 (0)3 88 41 25 60

Fax +33 (0)3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Les réformes engagées en matière de droits de l'homme renforceront la Turquie et l'Europe

Strasbourg, 10.02.2010 - «J'ai reçu l'assurance que les réformes engagées en matière de droits de l'homme se poursuivront et que la Turquie est résolue à jouer le rôle qui est le sien au sein d'une nouvelle Europe », a déclaré le Secrétaire Général, Thorbjørn Jagland, en achevant sa visite en Turquie mardi.

Au cours de cette visite, Thorbjørn Jagland a rencontré le Premier ministre Erdoğan pour examiner avec lui les futurs domaines de coopération et les questions essentielles qui se posent en matière de droits de l'homme en Turquie. M. Erdoğan a souligné que la Turquie donnerait suite aux arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et continuerait à prendre de nouvelles mesures pour renforcer les droits de l'homme et les institutions démocratiques dans le pays. Parmi les nouvelles propositions avancées figure la création d'une instance compétente en matière de droits de l'homme et d'une commission chargée de la lutte contre la discrimination. « Ces mesures témoignent des avancées constantes de la Turquie sur les questions essentielles des droits de l'homme. Il reste encore des sujets de préoccupation et le Conseil de l'Europe aidera la Turquie à y remédier chaque fois que cela s'avérera nécessaire », a indiqué M. Jagland.

Le Secrétaire Général s'est également entretenu avec le ministre des Affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, sur l'importance de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme, afin de garantir l'existence d'un unique espace juridique européen, dont l'Union européenne ferait partie en sa qualité d'entité juridique. Ils ont également évoqué la prochaine présidence turque du Comité des Ministres et le ministre des Affaires étrangères a présenté à ce sujet un calendrier dynamique, qui vise à remettre l'Organisation sur le devant de la scène en privilégiant le règlement des questions politiques qui entravent l'unité européenne. « Les défis croissants d'une Europe multiculturelle et la capacité de l'Organisation à faire pleinement usage des valeurs paneuropéennes représentent autant de sujets de préoccupation particulière », a déclaré M. Davutoğlu.

« Les dirigeants politiques turcs manifestent un engagement résolu en faveur de l'Europe et soutiennent la poursuite du développement du Conseil de l'Europe. Les entretiens que j'ai eus à Ankara ont été fructueux et j'attends avec impatience les résultats des initiatives et du regain d'activité en faveur du règlement des questions relatives aux droits de l'homme qui restent en suspens. La Turquie jouera un rôle capital dans la promotion d'une meilleure compréhension de la diversité, fondée sur le respect des droits de l'homme et de la démocratie. Mais je prends également note des préoccupations exprimées par les défenseurs des droits de l'homme en Turquie, qui jugent indispensable d'en poursuivre le renforcement. Le Conseil de l'Europe collabora avec la Turquie à cette fin. J'ai constaté qu'il existait un réel désir de voir le Conseil de l'Europe gagner en visibilité et faire preuve d'anticipation, afin qu'il relève les défis qui l'attendent ; je suis persuadé que mon programme de réforme de l'Organisation y pourvoira », a ajouté le Secrétaire Général.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int